

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 2 avril 2025 à 9 h 12 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20250402-1328

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service des travaux publics, soit:

la modification du poste permanent vacant de journalier jockey permis cl 3, classe 4, au salaire annuel de 64 708,80 \$ avec un seuil d'engagement de 51 750,40 \$, en un poste de préposé aux véhicules, classe 3, au salaire annuel de 63 024 \$ avec un seuil d'engagement de 50 419,20 \$;

code budgétaire: 53303-391100-111140;

les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2025-922)

CE-20250402-1329

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - INGÉNIERIE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de l'ingénierie, soit:

la création d'un poste en surplus de structure de technicien génie civil, classe 11, au salaire annuel de 99 253,73 \$ avec un seuil d'engagement de 64 514,92 \$, et son abolition à la date effective de retraite de l'employé identifié au rapport RH joint au sommaire décisionnel, occupant le poste actuel de technicien génie civil, soit le 2 juin 2025;



code budgétaire: 50364-491100-111130;

la réaffectation de l'employé identifié au rapport RH joint au sommaire décisionnel occupant le poste technicien génie civil (0004) au poste en surplus de structure de technicien génie civil, et ce, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 50364-491100-111130;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées.

(SD-2025-1126)

CE-20250402-1330

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - RESSOURCES HUMAINES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant ce service, soit:

la modification du poste permanent vacant de coordonnateur santé et sécurité du travail (0001), classe 4, au salaire annuel de 89 223,13 \$ avec un seuil d'engagement de 71 379 \$, en un poste permanent d'agent de bureau II, classe 3, au salaire annuel de 63 614,72 \$ avec un seuil d'engagement de 41 349,56 \$;

du code budgétaire: 27404-161203-111120;
au code budgétaire: 27404-161203-111130;

les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée.

(SD-2025-1273)

CE-20250402-1331

PROMOTION - CHEF DE DIVISION USINES - PLANIFICATION ET RÉALISATION DE PROJETS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de procéder à la promotion de l'employé numéro 52190 au poste de chef de division usines au Service de la planification et réalisation de projets, avec une période d'essai de 6 mois.

(SD-2025-1404)



CE-20250402-1332

DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE L'EAU - PROMOTION - CHEF DE DIVISION USINES - PLANIFICATION ET RÉALISATION DE PROJETS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 134 599 \$ requis pour assurer le financement du salaire et des bénéfices sociaux du poste de chef de division usines au Service de la planification et réalisation de projets, et ce, pris à même la réserve financière pour le service de l'eau.

(SD-2025-1404)

CE-20250402-1333

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - INSPECTEUR - POLICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 55747, pour une période de 156 semaines, au poste d'inspecteur au Service de police, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2025-1496)

CE-20250402-1334

PROMOTION - INSPECTEUR - POLICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de procéder à la promotion de l'employé numéro 45751 au poste d'inspecteur au Service de police, avec une période d'essai de 12 mois.

(SD-2025-1498)

CE-20250402-1335

STAGE - ÉVALUATION FONCIÈRE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'employé numéro 55751 à effectuer un stage non rémunéré, pour une période de 5 semaines, au poste de stagiaire au Service de l'évaluation foncière, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.



(SD-2025-1512)

CE-20250402-1336

STAGE - ÉVALUATION FONCIÈRE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'employé numéro 55752 à effectuer un stage non rémunéré, pour une période de 5 semaines, au poste de stagiaire au Service de l'évaluation foncière, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2025-1515)

CE-20250402-1337

ENGAGEMENT PERMANENT - SUPERVISEUR ÉGOUTS ET
AQUEDUC - GESTION DE L'EAU

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54940, avec une période de probation de 12 mois, au poste de superviseur égouts et aqueduc au Service de la gestion de l'eau, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2025-1565)

CE-20250402-1338

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-
2976

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition et la mise en place d'une solution SaaS pour la gestion des demandes citoyennes pour le Bureau de l'ombudsman de la Ville de Laval;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2025-1315)

CE-20250402-1339

REMPLACEMENT CADASTRAL - LOT 1 442 994 - PN-2024-
0257



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 61 300 \$.

(SD-2025-1583)

À 11 h 55, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière